



**PRÉFET
DE LA RÉGION
PROVENCE-ALPES-
CÔTE D'AZUR**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement**

9^{ème} Conférence Régionale pour la Transition Énergétique

23 novembre 2021, 10h00 – 12h30

Salons d'honneur de la préfecture de région

Programme

9h30 : Accueil

10h00 : Introduction de M. le Préfet de Région

10h15 : TABLE RONDE N°1. LA CRISE SANITAIRE : ACCÉLÉRATRICE DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE DANS LES TRANSPORTS ?

L'émergence soudaine de la crise sanitaire en mars 2020 a généré un net recul des émissions de gaz à effet de serre en 2020, en PACA, en France, comme à l'échelle mondiale. Cette crise a conduit certains analystes à envisager l'émergence inéluctable du « monde d'après ». Mais est-ce vraiment le cas ? La crise sanitaire a-t-elle provoqué directement ou indirectement une accélération de la transition énergétique ? Et si oui, cette accélération est-elle conjoncturelle ou structurelle ?

Le plan de relance présenté en septembre 2020 vise à redynamiser l'économie tout en préservant les enjeux environnementaux. De nombreuses mesures de ce plan renvoient à une volonté de limiter les consommations d'énergie, et plus largement à réduire notre dépendance aux énergies fossiles.

Pour autant, alors que la reprise économique est là, sera-t-on capable de placer la région PACA dans la voie d'une transition permettant de respecter les engagements de la France en matière de réduction des émissions à l'horizon 2030 et plus tard de neutralité carbone ?

Les situations pouvant varier d'un secteur à l'autre, le parti pris de la présente table-ronde est de traiter ces questions à l'aune des évolutions dans le secteur des transports.

Participants à la table-ronde :

- Un plan de relance et de récentes décisions de l'Etat qui marquent un tournant dans la politique des transports ? Fabrice Levassort, Directeur adjoint de la DREAL PACA.
- Quels objectifs pour une politique régionale des transports conformes aux ambitions du plan climat de la Région ? Jean-Pierre Serrus, Vice-président du conseil régional en charge des transports et de la mobilité durable.
- La ZFE-m : le point d'ancrage d'une mobilité durable ? La démarche globale de la métropole Nice Côte d'Azur, Richard Chemla, Vice président. (Sous réserve)
- Un triage de fret ferroviaire rénové pour un nouveau départ plus durable ? Frédéric Vigouroux, Maire de Miramas.
- Le réseau électrique en PACA pourra-t-il accueillir un développement massif de l'électromobilité ? Jean-Philippe Bonnet, Délégué régional de RTE.
- Les conséquences de la crise sanitaire sur la mobilité des Français. Christophe Gay, directeur du forum Vies Mobiles.

Animation : Pierre Franc, chef du service Energie Logement à la DREAL

11h30 : TABLE RONDE N°2 : CONCERTATION SUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'ÉOLIEN

Afin d'atteindre les objectifs de la programmation pluriannuelle de l'énergie en matière d'éolien terrestre, le Conseil de défense écologique du 8 décembre 2020 a souligné l'importance de mieux planifier le développement de l'éolien au niveau territorial.

Le 26 mai dernier, une instruction gouvernementale a défini un processus visant à produire, au niveau régional et en concertation avec les collectivités, une cartographie non contraignante des zones favorables au développement éolien.

La table ronde a vocation à engager une discussion sur la place de l'éolien terrestre dans le développement des énergies renouvelables en région.

Cette discussion pourra également se placer dans la perspective du comité régional de l'énergie et de la territorialisation de la programmation pluriannuelle de l'énergie prévus par la loi n°2021-1104 du 22 août 2021 portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets.

Participants à la table-ronde :

- Le contexte et les attendus de l'instruction gouvernementale du 26 mai 2021
Sophie Murlon (à confirmer), Direction Générale de l'Énergie et du Climat.
- Le contexte régional et la conduite de la démarche de concertation des acteurs
Corinne Tourasse, directrice de la DREAL
- Les objectifs du SRADDET et la politique régionale de développement de l'éolien terrestre
Anne Claudius-Petit, Région Provence-Alpes-Côte d'Azur.
- Les enjeux régionaux en matière d'environnement et d'acceptabilité locale des projets,
Yves Bidet, France Nature Environnement en Provence-Alpes-Côte d'Azur.
- Point de vue de développeurs sur le contexte et perspectives régionales, Bertrand Maljournal, France Énergie Éolienne.

Conclusion de la table-ronde : Corinne Tourasse, tire les conclusions de la table-ronde et rappelle les différentes contraintes réglementaires auxquels le développement de l'éolien est confronté.

Animation : Anne Alotte, adjointe au chef du service Energie Logement à la DREAL

12h30 : Fin de la conférence

La page de l'évènement :

<http://www.paca.developpement-durable.gouv.fr/9eme-conference-regionale-pour-la-transition-a13686.html>

Inscription gratuite mais obligatoire :

<http://enqueteur.paca.developpement-durable.gouv.fr/index.php/316725?lang=fr>